

CATALOGUE

Les enquêtes publiées par la FAS en 2025

Avril 2026



**FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ**

Mise en page

Chloé Bailly
Graphiste (Alternance)

Rédaction

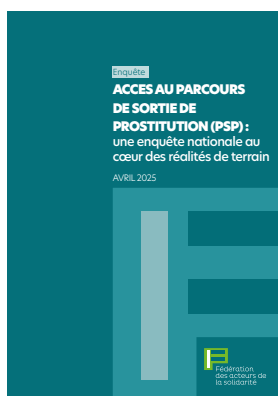
Carole Lardoux
Responsable de l'animation et de l'observation
carole.lardoux@federationsolidarite.org

Date : Avril 2026

Fédération des Acteurs de la solidarité – 76 rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 Paris

Ce document présente les enquêtes publiées par la FAS (au niveau national et régional) en 2025 afin de valoriser leurs résultats ainsi que l'implication des adhérents et partenaires ayant participé.

LES 6 ENQUÊTES NATIONALES :



Accès au parcours de sortie de prostitution (PSP)



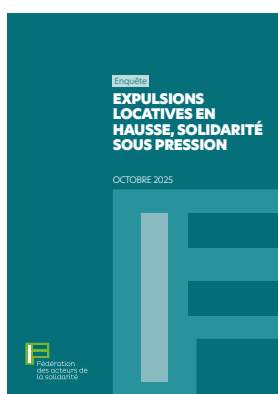
Enquête Femmes et sans-abrisme, quelles réalités. Volet 2, le phénomène vu par la veille sociale



Baromètre des enfants à la rue



Culture et solidarité : leviers essentiels pour lutter contre la précarité

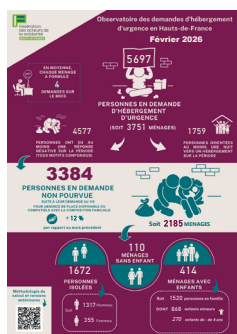


Expulsions locatives en hausse, solidarité sous pression

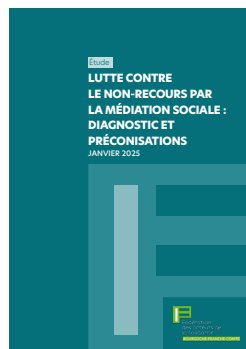


Associations de solidarité en voie de disparition

LES 8 ENQUÊTES RÉGIONALES :



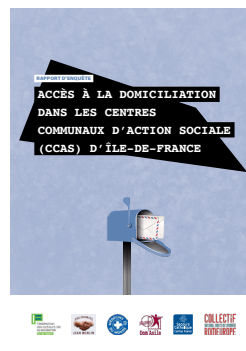
Baromètre des demandes d'hébergement en Hauts-de-France



Étude sur le non-recours aux dispositifs d'aide auprès des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale en Bourgogne-Franche-Comté



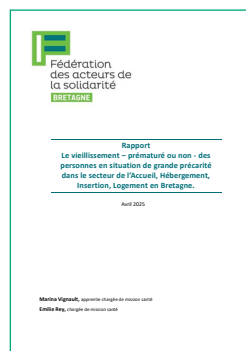
Enquête sur la sécurité alimentaire des personnes hébergées par l'État dans les HUDA en Île-de-France



Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) d'Île-de-France



Enquête et préconisations pour le déploiement de la médiation en santé en Bretagne



Rapport Le vieillissement - prématuré ou non - des personnes en situation de grande précarité dans le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion, Logement en Bretagne

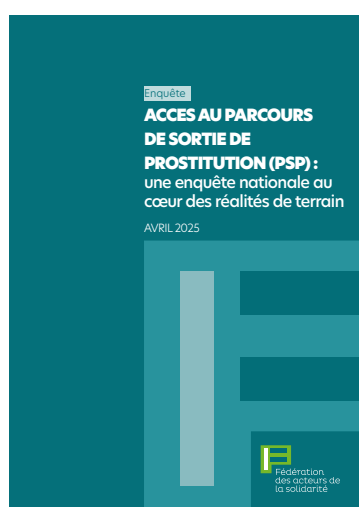


Difficultés d'accès aux soins des personnes en situation d'exil en Île-de-France



Étude exploratoire : Dématérialisation, accompagnement et travail social

LES ENQUÊTES PUBLIÉES AU NATIONAL



Accès au parcours de sortie de prostitution (PSP) : une enquête nationale au cœur des réalités de terrain

Avril 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Montrer les dysfonctionnements liés à la mise en œuvre hétérogène des commissions départementales de lutte contre la prostitution et souligner des inégalités d'accès au parcours de sortie liées à des critères et pratiques hétérogènes selon les territoires, avec des conséquences concrètes sur l'effectivité du dispositif pour les personnes concernées.

Répondants :

104

associations agréées participant
représentant

75

départements

Résultats :

1624 personnes en situation de prostitution ont été accompagnées dont 1103 personnes sont éligibles au parcours de sortie de prostitution. 449 personnes ont pu accéder au parcours (41% personnes éligibles). Les femmes étrangères sont les premières concernées par ce parcours. Le nombre de jeunes filles âgées de 18 à 24 ans, souvent en grande précarité, est en augmentation préoccupante. 1 personne sur 4 a porté plainte dont la principale est pour traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Pour 52 % des associations, aucune stratégie départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains n'a encore été élaborée ni mise en œuvre sur leur territoire. 74 % des associations sont soutenues et reconnues pour leur expertise dans l'évaluation de l'arrêt de l'activité prostitutionnelle des personnes qu'elles accompagnent et dont elles présentent les dossiers en commission départementale.



Enquête Femmes et sans-abrisme, quelles réalités. Volet 2, le phénomène vu par la veille sociale

22/05/25

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Poursuivre la dynamique de la FAS de documentation de la féminisation de la précarité et plus particulièrement du mal logement des femmes, qu'elles soient seules ou accompagnées d'enfant(s). Il s'agit du second volet qui porte sur les dispositifs dits de veille sociale : les accueils de jour et les maraudes.

Répondants :

194

répondant-e-s :

104

accueils de jour,

61

maraudes

29

et structures mixtes.

Résultats :

100% des structures rencontrent des femmes. Elles indiquent une augmentation moyenne de 41,5% de femmes rencontrées depuis 2020. Le temps d'errance moyen est de 38 mois pour les femmes seules et de 10 mois pour les familles avant de se voir proposer une solution. 91% des femmes rencontrées indiquent être victimes de violences. 27% des accueils de jour répondant-e-s proposent un accueil non mixte. 43,7% des autres accueils de jour adaptent des temps pour les femmes. 52% des répondant-e-s rencontrent des enfants entre 0 et 3 ans (inclus). Leur nombre est en augmentation de 29,3% depuis 2020. 67% des répondant-e-s indiquent que les femmes rencontrées connaissent des sorties sèches du secteur AHI. Pour les sorties d'hôpital sans solution, c'est 70%. 20% des équipes ont reçu une formation spécifique à l'accompagnement des femmes.



Baromètre des enfants à la rue

18/08/25

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Montrer l'évolution de la situation des personnes sollicitant le 115, numéro d'appel pour les sans abri relevant du service intégré d'accueil et d'orientation et plus particulièrement celle des personnes en famille et des enfants. Il s'agit aussi d'un outil d'information et d'alerte auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique.

Répondants :

Les données sont issues du SI SIAO (volet 115).

111 396

personnes ont été hébergées le 18/08/25 suite à leur demande au 115 (réalisée le jour J ou J-N)

6 738

personnes n'ont pas été hébergées suite à leur demande au 115 le jour J pour absence de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage

Résultats :

Parmi les 111396 personnes hébergées, 66,5 % des personnes hébergées sont des personnes en famille (40311) comme le 19/08/24 (67% - 40908 personnes). L'hôtel constitue la principale réponse apportée aux personnes ayant sollicité le 115 (toutes compositions du ménage). 29857 enfants de moins de 18 ans hébergés en hôtel dont 9498 ont moins de 3 ans. Si quasiment 2/3 des personnes en DNP (60 %) sont des personnes en famille comme le 19/08/24, leur nombre a augmenté : 3843 personnes vs 4036. Un peu plus de la moitié des personnes en famille en DNP sont des enfants (53,5 %). Le nombre d'enfants en famille de moins de 3 ans n'a cessé d'augmenter : 368 le 22/08/22 et 503 le 18/08/25. Plus de 3 enfants sur 4 (78%) ont passé la nuit dans la rue la veille de la demande au 115 dont plus de 3 enfants sur 4 (80%) de moins de 3 ans.



Culture et solidarité : leviers essentiels pour lutter contre la précarité

01/09/25

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Montrer la place de la culture et son impact dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité et des professionnel-le-s du secteur social grâce à des données chiffrées et des témoignages de terrain ainsi que les éventuels freins.

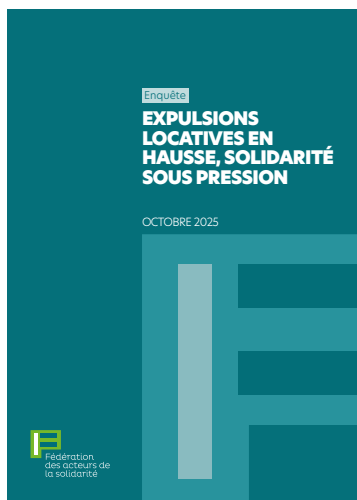
Répondants :

233

répondants

Résultats :

La culture est déjà largement présente dans l'accompagnement social (chez 90% des répondants) : elle produit des effets positifs, mais elle reste encore trop fragile faute de financements, de structuration et de reconnaissance. 94% organisent des sorties et activités hors de leur établissement. Les pratiques sont multiples : sorties culturelles, ateliers artistiques, cuisine, jardinage, apprentissage du français, sport, temps conviviaux et vacances. 90% des répondants considèrent que les projets culturels offrent un temps de pause, de respiration, bénéfique autant pour les personnes accompagnées que pour les professionnel-le-s. Les freins majeurs sont l'absence de financements, le manque de temps et le manque de formation : 1 répondant-e sur 3 déclare ne pas avoir de ligne budgétaire dédiée. La moitié des répondants estiment que l'offre culturelle locale est assez développée mais insuffisamment communiquée.



Expulsions locatives en hausse, solidarité sous pression

octobre 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Comprendre les difficultés des personnes, interroger et valoriser les pratiques pour identifier les difficultés et sécuriser les parcours résidentiels et identifier les freins et les besoins.

Répondants :

160

répondants dans

11

régions

Résultats :

48% des structures en intermédiation locative et 69% des équipes mobiles constatent une augmentation du nombre d'expulsions locatives pour impayés de loyer. 75% des répondants considèrent que les solutions existantes pour prévenir les expulsions locatives sont insuffisantes. Les structures constatent à 66% que les ménages expulsés ne sont pas relogés. 27% des structures répondantes constatent une hausse des signalements pour troubles ou manque d'entretien du logement. 92% des structures répondantes mènent des actions de sensibilisation à la gestion du budget et aux conséquences des impayés et 91% d'entre elles considèrent que la phase précontentieuse qu'ils mettent en œuvre permet de maintenir les personnes dans leur logement.



Associations de solidarité en voie de disparition

30/09/2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Réaliser un état des lieux permettant une vision objectivée de l'état économique et humain du secteur de la solidarité, s'agissant du travail auprès des personnes sans abri, de l'hébergement, du logement, de l'insertion par l'activité économique, de l'accompagnement social en général via une enquête quantitative, l'analyse d'audit comptable et la réalisation d'une validation qualitative par des panels

Répondants :

127

associations
répondantes,

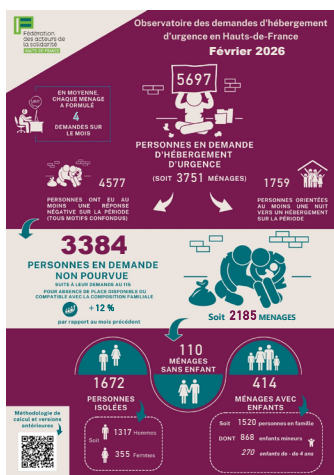
29

audits comptables
analysés

Résultats :

50,5% des structures subissent une dégradation de leur trésorerie sur les 3 dernières années et 24,4% disposent de moins de deux mois de liquidités, mettant leur d'activité en danger immédiat. 44,3% attendent plus de 120 jours pour le premier versement malgré une convention signée et des actions engagées. 30% des structures répondantes seront en situation critique d'ici fin 2025 selon les projections issues de l'état des lieux. 50,5% des répondants subissent des retards récurrents tous financeurs publics confondus, 17% d'entre eux sont contraints de négocier des facilités bancaires pour ces raisons. 58,3% des répondants ont une visibilité inférieure à 12 mois sur leurs financements. Le taux de turnover moyen est de 28% pour les répondants et 60% des structures constatent une augmentation sur les trois dernières années. Près de 40% des répondants affirment être touchés par la vacance récurrente de postes.

LES ENQUÊTES PUBLIÉES EN RÉGION



Baromètre des demandes d'hébergement

en Hauts-de-France – Janvier 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Analyser les demandes et les réponses apportées aux personnes sollicitant le 115, numéro d'appel pour les sans-abri relevant du service intégré d'accueil et d'orientation. Tous les SIAO de la région Haut-de-France participent et utilisent une méthodologie commune et les chiffres sont analysés par la FAS HDF.

Répondants :

Les données sont issues du SI SIAO (volet 115).

Résultats :

En janvier 2025, 16433 demandes ont été formulées au 115 correspond à 3992 ménages représentant 6037 personnes différentes. 57% des demandes donnent lieu à une réponse négative du 115. Parmi celles-ci 5482 correspondent à une absence de places disponibles ou places compatibles avec la composition du ménage. Parmi les 2936 personnes en absence de places disponibles ou compatibles, 1538 sont des personnes en famille dont 863 enfants mineurs.



Étude sur le non-recours aux dispositifs d'aide auprès des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale

en Bourgogne-Franche-Comté – Janvier 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Etudier le phénomène de non-recours aux dispositifs d'aide tout en favorisant la participation des personnes concernées via des diagnostic par questionnaires, entretiens et focus groupes. Analyse quantitative et qualitative.

Répondants :

278

personnes ont répondu au questionnaire de l'enquête,

39

entretiens

9

focus groupe ont été menés.

Résultats :

Sur les 278 personnes interrogées par questionnaire, 67 % expriment rencontrer des difficultés d'accès à leurs droits de manière générale. 75,5 % des personnes ont déjà eu une proposition d'aide pour les accompagner dans leurs démarches. 88,2 % des personnes éprouvent le besoin d'être accompagné dans leur quotidien. 93,2 % des personnes interrogées connaissent au moins un dispositif d'aide dont la moitié par le bouche-à-oreille et 48% par des professionnels. Pour les 93,2 % des personnes qui connaissent les dispositifs d'aide, 36 % estiment que ces dispositifs ne répondent pas à tous leurs besoins. La méconnaissance seule n'explique pas le phénomène du non-recours. D'autres facteurs, comme la perception des dispositifs (inadaptation, complexité, ou délais), jouent un rôle prépondérant.



Enquête sur la sécurité alimentaire des personnes hébergées par l'État dans les HUDA en Île-de-France – Février 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes hébergées en HUDA, notamment en accompagnant les structures en Île-de-France dans l'adaptation de leurs dispositifs via une meilleure connaissance des besoins de leur public, un échange de bonnes pratiques et la formulation de recommandations opérationnelles et de plaidoyer. Il s'agit du second volet d'une enquête FAS et Action Contre la Faim.

Répondants :

11

structures HUDA ont participé à l'enquête.

99

entretiens exploitables réalisés,

188

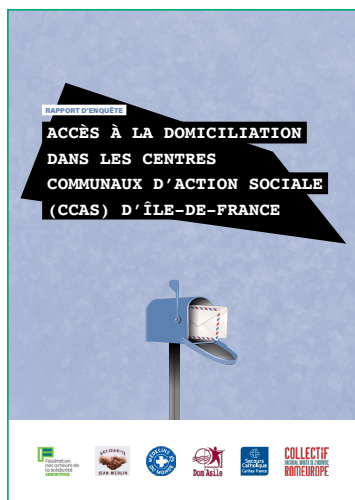
personnes sur 1180 hébergées (15% de personnes hébergées interrogées)

8

groupes de discussion avec les équipes des HUDA.

Résultats :

La majorité des ménages rencontrés en HUDA déclare n'avoir aucune activité professionnelle. 95% des personnes rencontrées mentionnent les dépenses liées à l'alimentation et les boissons non alcoolisées pour manger à domicile dans les 3 postes de dépenses principaux. Pour 87% il s'agit même du poste principal de dépenses. Près de 3/4 des ménages fréquentent des dispositifs de solidarité alimentaire pour se nourrir. Les parcours d'approvisionnement alimentaires complexes, chronophages et malgré tout insuffisants pour combler les besoins des ménages plongent les personnes hébergées en HUDA dans des situations d'insécurité alimentaire en raison d'un manque de ressources, d'un manque d'information sur les lieux d'approvisionnement et sur les denrées disponibles, ainsi que de problématiques de déplacement. Sur l'indice de suffisance alimentaire, 39% déclarent qu'il leur arrive parfois de ne pas avoir suffisamment à manger et 6% déclarent qu'il leur arrive souvent de ne pas avoir suffisamment à manger.



Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale (CCAS)

d'Île-de-France – Mars 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Evaluer l'accès à la domiciliation administrative auprès des centres communaux d'action sociale d'Île-de-France pour les personnes sans domicile stable via une enquête téléphonique de type «testing» auprès des CCAS franciliens et recueil de témoignages de personnes accompagnées. Enquête du collectif Domiciliation Île-de-France.

Répondants :

106

CCAS d'Île-de-France

Résultats :

De nombreux CCAS appliquent des critères restrictifs et illégaux : refus de reconnaître certains liens comme suffisants pour établir un rattachement à la commune, demandes abusives de pièces justificatives ou ajout de conditions extralégales. 57% des CCAS refusent de domicilier des personnes vivant à la rue et 46% celles vivant en bidonville sur leur commune (Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) d'IDF). Il est crucial que l'État renforce son soutien financier aux CCAS dans leur mission de domiciliation : elle ne fait l'objet d'aucune ligne de financement en propre de la part de l'État, certains CCAS réaffectant des moyens d'autres services de la mairie à la domiciliation (Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) d'IDF).



Enquête et préconisations pour le déploiement de la médiation en santé

en Bretagne – Avril 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Connaître les pratiques de médiation en santé actuellement réalisées en en Bretagne ainsi que les freins et leviers, afin d'élaborer un cahier des charges pour le déploiement de la médiation santé. Enquête conduite en partenariat avec l'ARS Bretagne au moyen d'entretiens semi-directifs, de questionnaires et de focus groupe, auprès de différents acteurs du territoire.

Répondants :

10

réponses pour les questionnaires de médiateurs et médiatrices en santé,

7

réponses de collègues de médiateurs et médiatrices en santé

9

entretiens semi-directifs.

Résultats :

Le médiateur en santé doit être salarié et intégré dans une équipe, qu'elle soit une équipe du secteur de la santé, une équipe du secteur social, ou une équipe pluriprofessionnelle. Dans la mesure du possible, les médiateurs ou médiatrices en santé intégrées dans des équipes doivent percevoir un niveau de rémunération équivalent aux travailleurs sociaux et/ou infirmiers salariés dans la structure. Pour outiller les médiateurs en santé, il est recommandé de leur proposer des formations continues liées aux problématiques des publics accompagnés.



Rapport Le vieillissement – prématuré ou non - des personnes en situation de grande précarité dans le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion, Logement

en Bretagne - Avril 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Tenter de réaliser un état des lieux de la problématique sur le territoire breton, ou du moins d'éclairer la situation du secteur de l'AHIL au regard des préoccupations des professionnels face au vieillissement – prématuré ou non - des personnes qu'ils accompagnent et dégager des perspectives et pistes d'actions pouvant potentiellement constituer un arsenal de réponses aux problématiques soulevées.

Répondants :

Immersion et enquête qualitative de terrains avec

11

entretiens semi-directifs dont

9

auprès de professionnelles

2

auprès de résidentes et

31

réponses au questionnaire de la part de professionnels sociaux ou médicaux exerçant dans le secteur social

Résultats :

Le nombre de personnes concernées par le vieillissement prématuré représente en moyenne près d'1/4 des personnes accompagnées. Le secteur social peine à nouer des partenariats avec les secteurs spécialistes du grand âge, de la gérontologie et/ou de la fin de vie, conséquence d'un cloisonnement des secteurs induit par la construction des politiques publiques en silos et d'un manque de formation et de sensibilisation des professionnels du secteur personnes âgées à la prise en charge des publics en situation de précarité. Ces publics sont trop âgés pour les structures médicosociales relevant du handicap ; trop jeunes pour intégrer des structures relevant du grand âge ; trop pauvres pour assumer les coûts d'hébergement de ces structures ; trop isolées pour pouvoir prétendre à la solidarité familiale de leurs « obligés alimentaires », trop déviantes à la norme de ces établissements pour pouvoir espérer y avoir une place et y être intégrée.



Difficultés d'accès aux soins des personnes en situation d'exil

en Île-de-France – Septembre 2025

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Objectiver et de documenter les difficultés d'accès aux soins des personnes en situation d'exil en Île-de-France, dans l'optique de porter des recommandations de plaidoyer et de mieux outiller les professionnel-le-s de son réseau. La Fédération des acteurs de la solidarité d'Île-de-France a repris l'enquête de la FAS Hauts-de-France.

Répondants :

48

professionnel-le-s ont répondu à l'enquête – NB : taux d'exhaustivité variable selon les questions

Résultats :

Les répondant-e-s mettent en avant de forts besoins en médecine générale, en soins en santé mentale, en soins dentaires ainsi qu'en soins de santé sexuelle pour les personnes qu'ils accompagnent. Certaines personnes voient leur état de santé s'aggraver, quand d'autres renoncent aux soins, par peur ou manque de confiance dans les corps médical. Les personnes interrogées soulignent une récurrence dans les refus de soins discriminatoires, qu'importe le type de soin demandé (60% en rencontrent au moins une fois par mois). Les raisons des refus illégaux sont l'absence de couverture maladie ou le fait d'être bénéficiaire de l'AME ou de la CSS, la barrière de la langue et l'absence d'interprète, le statut administratif et les discriminations raciales ou ethniques. Celles-ci ont des conséquences sur la santé physique et mentale des personnes exilées.



Etude exploratoire : Dématérialisation, accompagnement et travail social

PACA Corse - 17/11/25

[Découvrez l'enquête ici](#)

Objectif :

Dresser un état des lieux des impacts concrets de la numérisation sur le travail social et sur les parcours des personnes accompagnées, et identifier des leviers d'action, des initiatives existantes et des marges de transformation possibles pour une dématérialisation plus juste, inclusive, et mieux articulée aux réalités du terrain..

Répondants :

Exploration documentaire approfondie et entretiens auprès de professionnel-le-s du secteur social, de travailleur-se-s sociaux-ales, de responsables associatifs, d'universitaires ou encore agent-e-s publics-ques.

Résultats :

Les professionnel-le-s se trouvent de plus en plus mobilisé-es sur des fonctions d'assistance technique liées aux démarches numériques. Ce temps empiète sur celui normalement dédié à l'accompagnement psychosocial ou à l'analyse des parcours de vie. Plusieurs travailleurs-euses évoquent une forme « d'impuissance professionnelle » face à la complexité des outils et à l'hétérogénéité des compétences des usagers. Ce sentiment d'impuissance est renforcé par des situations dites de blocage. L'un des changements majeurs induits par la dématérialisation concerne le glissement des responsabilités : l'usager-ère devient le-la principal-e acteur-ice de ses démarches, mais sans toujours disposer des ressources nécessaires pour y faire face. Cette logique déplace la responsabilité des institutions vers les individus, sans nécessairement leur offrir les moyens d'exercer cette responsabilité dans des conditions équitables.

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire.

La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

Pour la **SOLIDARITÉ**
contre les exclusions

federationsolidarite.org

